



## **Assemblée Générale de l'AMAP Des FONTAINES**

**20 mai 2016**

**Début de séance : 20h30**

**Une minute de silence est observée en hommage à Michèle MENGANT.**

### **Rapport Moral**

**Le CA élu en 2015-2016** : Florence BARON, Stéphanie CARTRON, Patricia DEZORME, Aude GRUNER, Catherine PICARD, Annick LACARRIERE, Céline et Frédéric PIETERS, Christophe DOUAUD, Alain GANDEMER, François MONDON

**Le bureau** : Président : Alain GANDEMER, Vice-présidente : Stéphanie CARTRON, Patricia DEZORME : secrétaire et Christophe DOUAUD, trésorier.

Le bureau s'est réuni une fois cette année et le CA régulièrement.

Chaque membre du CA est référent d'au moins un produit et est l'interlocuteur privilégié entre les producteurs et les consommateurs.

Céline = Poisson + en charge de la « communication », Fred = Pain et site internet, Christophe = légumes avec Stéphanie, Florence = Pommes, poires, jus de pomme, Annick = volaille, Aude = Fromage de Chèvre et miel, Stéphanie = produits laitiers et fruits transformés, Alain = viandes et champignons, Patricia = œufs, François = farines et céréales.

73 adhérents en 2015 (moins 10 adhérents par rapport à 2014, départs souvent dus à des déménagements). Aujourd'hui, l'AMAP compte 85 adhérents (68 familles de Grandchampoises, 7 Cassonaises, 3 de La Chapelle, 2 d'Héric, 1 de Ste-Luce, 1 de Sautron et 1 de Marsac/Don).

Nous avons un « noyau dur » d'adhérents « de la première heure » et plus d'une dizaine de nouvelles adhésions lors du forum des associations en septembre dernier et dans les semaines qui ont suivi.

L'AMAP a également changé son logo suite à un appel à dessin lors du marché de Noël.

### **Les temps forts** :

- Le pique-nique annuel chez un de nos producteurs, cette année à la ferme de Chavagnes (volailles),
- Les rendez-vous de l'Erdre avec des commandes de produits amenés par deux bateaux péniches,

- Le forum des associations,
- Le téléthon,
- Le marché de Noël avec des possibilités de commander des produits spécifiques comme les noix, le sel ou l'huile d'olive, des confitures, des tisanes, de la bière, ...

Nous avons deux nouveautés avec les tisanes et la bière d'une Brasseuse originaire de Grandchamp, installée dans le 49, la Brasserie des Fontaines (ça ne s'invente pas !), une commande a déjà été proposée.

Deux autres producteurs devraient nous rejoindre : une productrice de Safran à Saffré et un « fabricant de pâtes » produisant ses propres céréales.

10 adhérents ont donné des pouvoirs au CA.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

### **Rapport financier :**

Budget 2016-2017 :

<b>En euros</b>	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>
Report année 2015/2016	397,12	
Cotisations	420,00	
Frais de tenue de compte		26,00
Assurance local		160,00
Événementiel		400,00
Fonctionnement		230,00
<b>TOTAL</b>	<b>817,12</b>	<b>816,00</b>

Résultat 2015-2016

<b>En euros</b>	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>
Report année 2014/2015	234,26	
Cotisations	474,00	
Frais de tenue de compte		25,10
Assurance local		150,99
Événementiel		135,05
Fonctionnement		0,00
<b>TOTAL</b>	<b>708,26</b>	<b>311,14</b>

---

Résultat	397,12
----------	--------

La cotisation est maintenue à 6 euros pour l'année 2016-2017.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

### **Rapport d'activité :**

Les légumes : 8<sup>ème</sup> contrat depuis 2009 avec au début de l'AMAP, 50 paniers dont des paniers à 20 €. Aujourd'hui, nous sommes à 40 paniers (estimés par Sandrine et Peter pour « vivre correctement »). Depuis 2 saisons, nous avons entre 35 et 40 paniers.

Le pain : le dernier contrat avec Séverine se termine début juin. Il concerne 27 adhérents ce qui représente une commande hebdomadaire d'environ 26 kilos de pain pour une valeur de 155 euros environ. Les livraisons du mois de mai sont assurées par Micka, présent, afin de faire découvrir son pain. Il est envisagé que nous relançons un nouveau contrat avec lui de juin à décembre.

Les pommes, poires, jus de pomme : 11 distributions entre le 25/09 et le 22/04 avec 40 adhérents pour 115 kgs de pommes, 67 litres de jus.

Les fromages de chèvre : 35 contrats et une nouveauté avec les yaourts au lait de chèvre. Le cheptel s'est agrandi pour permettre au fils de M. MEYNARD de s'installer avec lui et de dégager un salaire.

Les produits laitiers : 31 contrats

La volaille : 36 adhérents et de nouveaux produits : poulet basquaise et cuisses à la découpe.

Livraison toutes les 3 semaines pour un montant moyen avoisinant les 600 euros. La productrice est très satisfaite de cette année et du contrat annuel.

Les œufs : 360 œufs sont livrés tous les 15 jours. Le 2 juillet, c'est la fête de la St-Jean à la ferme du Limeur et tous les adhérents y sont cordialement invités.

Les viandes :

Agneau : nous avons de deux à trois livraisons par an avec une moyenne de 7 colis à chacune d'elles, ce qui représente environ 8 adhérents pour l'agneau.

Porc : il y a trois livraisons annuelles (février, juin et septembre) avec en moyenne 12 colis à chaque livraison. Nous sommes à peu près 18 adhérents au contrat porc.

Bœuf : il y a environ 6 colis livrés à chaque distribution de mai et octobre, pour 8 adhérents au contrat bœuf.

Veau : les livraisons sont en mars, juin, octobre et janvier pour 5 colis par livraison, répartis entre 8 adhérents.

Les champignons : les livraisons ont lieu tous les quinze jours. Deux possibilités pour l'adhérent, prendre un contrat mensuel (5 adhérents en 2015) ou un contrat bimensuel (30 adhérents en 2015). La quantité moyenne par adhérent est de 500 grammes de champignons par livraison.

Tous les producteurs présents sont unanimes pour dire que le principe de l'AMAP permet un vrai échange avec les consommateurs et qu'ils apprécient cette proximité.

Le poisson : De 9 à 18 contrats passés cette année avec les pêcheurs de l'île d'Yeu. Livraison le jeudi à 19h15 à l'espace du Perray. Les colis sont récupérés à l'AMAP de la Bugallière (Orvault). 3 kilos de poisson par livraison (une livraison par mois de septembre à juin) à 11 € le kilo, soit 33 € par colis.

Les farines et céréales : nous avons entre 3 et 4 livraisons au cours de l'année. Il est impératif de respecter les dates de commande de farines et de céréales, annoncées par courriel et sur le site de l'AMAP.

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

### **Le CA :**

Sortants = Aude, Patricia et Catherine

Entrants = Didier KESSAB, Laurent MAUDET et Eric-François BARTA

Le nouveau CA est élu à l'unanimité :

Alain GANDEMER, Christophe DOUAUD, Stéphanie CARTRON, Frédéric PIETERS,  
Laurent MAUDET, Annick LACARRIERE, Eric-François BARTA, Florence BARON,  
Didier KESSAB, François MONDON, Céline PIETERS,

**Fin de séance 23h00**